



Association agréée au titre de la protection de
l'environnement pour le département des
Hautes-Alpes depuis le 14/05/1981

48 rue Jean Eymar, 05000 GAP

ASSEMBLEE GENERALE 2018 COMPTE-RENDU

Présents : 39 adhérents

Pouvoirs : 43

Le quorum est atteint et l'assemblée peut délibérer.

ACCUEIL :

L'assemblée générale est ouverte par le président qui accueille les participants. Il souligne que la SAPN, dont le travail s'étend sur tout le département, se voit d'année en année de plus en plus sollicitée. Il rappelle que notre association est membre de FNE PACA, à travers la structure départementale Hautes-Alpes Nature Environnement (HANE 05).

Le président remercie, au nom de la SAPN, les salariés qui s'investissent beaucoup pour l'association, dans ses actions et sa vie interne. Il remercie également Marie-Christine MONET qui a souhaité quitter la SAPN. Longtemps référente sur la question des déchets. Elle a effectué un travail considérable sur ce thème et a été un élément essentiel de l'association. Le président remercie également Pierre GENIAUX, qui, tout en continuant à apporter beaucoup à l'association, laisse cette année sa place d'administrateur.

RAPPORT MORAL

Hervé GASDON rappelle les principaux objectifs que se donne la SAPN :

- participer aux débats publics d'aménagement du territoire et aux commissions préfectorales, programmes départementaux, réunions publiques...
- plaider et agir pour le respect de l'environnement (enquêtes publiques, débat public, actions en justice...)

- diffuser la culture naturaliste et environnementaliste (édition de livres et d'une revue, conférences, animations, sensibilisation).

Il est aussi rappelé l'importance pour la SAPN de la publication de sa revue trimestrielle « Le petit coq des Alpes ». Est paru en mars le numéro 154. Cette revue, à travers ses articles, traitent des actions et des positionnements de la SAPN. Elle exprime aussi des réflexions qui peuvent être personnelles, n'engageant alors que la responsabilité de son auteur.

En supplément au Petit Coq, *Le Cri* paraît une fois par an. Son but est de revenir sur les actions de la SAPN et d'en présenter succinctement le contenu. Il a vocation à être diffusé gratuitement pour faire rayonner l'activité de la SAPN.

L'association travaille sur la base de deux réunions mensuelles du Conseil d'administration, ces réunions sont ouvertes à tous les adhérents et toute personne en faisant la demande. Nos réunions se veulent participatives et ouvertes. Une fois par mois, une réunion des personnes élues au Bureau a lieu. Elle permet de traiter, en amont des réunions du CA, des questions d'ordre organisationnel, traitant de la gestion interne de l'association. Ces réunions permettent aussi la coordination Bureau/salariés.

Le président revient sur le dossier des lignes THT, dont les travaux sont en cours et bien avancés maintenant sur le tracé Gap-Briançon. Le combat contre ces lignes a commencé en 2009 pour la SAPN, qui a été le premier lanceur d'alerte, dénonçant un *grand projet inutile* sur le fond, et irresponsable sur la forme pour son impact sur l'environnement. En 2011, l'association Avenir Haute Durance se crée pour donner de l'ampleur à la contestation, avec le collectif *No THT*, des actions de terrain sont menées et rassemblent jusqu'à 1000 personnes à L'Argentière. Le combat juridique ira jusqu'au conseil d'Etat, qui en automne 2017 rejette nos recours.

Soumis au diktat de RTE, certains élus locaux et parlementaires, la préfecture des Hautes Alpes, portent la responsabilité de ce chantier, destructeur, et extrêmement pénalisant pour l'environnement Haut-Alpin.

Délibération : le rapport moral est adopté à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 : DOSSIERS MARQUANTS

L'élaboration de nos différents avis et positionnements s'effectue en réunissant différents groupes de travail. La SAPN a travaillé sur un grand nombre d'actions et de dossiers en 2017. Le président demande aux bénévoles de présenter quelques-uns des dossiers abordés.

- Prédation

Outre notre présence au comité Loup nous travaillons depuis plusieurs années sur la question de la cohabitation entre Loup et Pastoralisme. A travers un film produit en 2017, nous tentons de faire avancer les connaissances sur les possibilités de cette cohabitation. Le travail est immense : depuis le début des années 90, en France dans les Alpes du Sud, la progressive réinstallation du loup a exacerbé le conflit d'usage d'un territoire. Fondamentalement, le loup interroge « notre manière d'être humain sur la terre », nous invitant à repenser la cohabitation possible entre la faune, la flore

et les activités humaines. Ce film, « une branche en travers du chemin », a été réalisée par Etienne DECLE et Catherine BOUTERON et produit par la SAPN. Il a fait l'objet d'une douzaine de projections dans tout le département en 2017.

- Aménagement du territoire/Urbanisme :

Nous sommes sollicités sur des documents divers : SCOT, PLU, SRC,... : ce groupe de travail s'intéresse aux problématiques de gestion durable des territoires et aux politiques de préservation des ressources.

- **PLU de Gap** : La SAPN et la LPO PACA se sont unies pour participer activement à l'enquête publique de juin 2017.

Nos avis, portant sur des considérations d'intérêt général, n'ont pas été entendus alors que ce document porte une atteinte grave à notre environnement. Suite à l'enquête publique, la commune de Gap a adopté un document à peine modifié comportant de nombreuses lacunes :

- irrégularités de l'enquête publique ;
- non-conformité avec la loi montagne et maintien d'une dispersion de l'habitat ;
- prévisions démographiques surestimées (impliquant une surestimation de la consommation d'espace agricole et naturelle) ;
- absence de préservation des zones humides ;
- non-respect des trames vertes et bleues ;
- préoccupations nulles sur les questions de transport et de gestion des déchets ;
- absence de politique de gestion de l'eau.

Approuvé en septembre 2017, nous contestons ce document par un recours gracieux à la ville de Gap. Dans le même temps, la préfecture met en demeure la ville de Gap et soulève irrégularité, voir illégalité de son PLU, elle demande l'adoption d'une nouvelle délibération intégrant des modifications sur différents points

- Ressource en eau

Sur l'approvisionnement en eau du bassin Gapençais :

En 2017, et de plus en plus chaque année, les questions autour de la gestion de la ressource en eau deviennent cruciales. C'est un paramètre majeur dans les Hautes-Alpes. La Haute Durance alimente plus de la moitié des besoins en eau potable de la région PACA, les enjeux environnementaux sont donc considérables sur ce territoire. Dans le Champsaur, les eaux du Drac alimentent en eau potable la ville de Grenoble et celle de Gap. Leur qualité est gravement menacée par des projets agricoles inadaptés et une véritable prédation sur la ressource en eau est en cours, notamment sur le Drac et la Durance. Le recours massif à la neige artificielle semble être une périlleuse fuite en avant. On dit utiliser l'eau des retenues collinaires? En réalité, ces retenues sont vides à l'automne et en début d'hiver (sécheresse). Des captages sont utilisés, et pompent directement l'eau dans nappes et rivières. La question de l'irrigation agricole est également problématique dans le bassin gapençais avec le projet de retenue du Chatelar (La Roche des Arnauds), qui détruira une vaste zone humide. De même, certains types de production agricole sont aussi responsables d'une consommation d'eau

de moins en moins tolérable. Ils doivent être remis en question. On ne peut maintenir des cultures inadaptées à nos sols et notre climat.

A Gap la pénurie a été évitée de peu à l'automne 2017. Un pompage d'urgence dans la nappe des Choulières a été improvisé, la prise d'eau des Ricous devenant inopérante du fait de l'assèchement du Drac.

Un dossier complet en deux articles a été publié dans le Petit Coq (« Gapençais, jette-t-on le bébé avec l'eau du bassin », mars 2017 et « Prédation sur la ressource en eau », en mars 2018).

- Vergers de Charance

Pour rappel, cette action soulève de nombreux enjeux d'importance :

- ressources scientifiques ;
- maintien de la biodiversité cultivée ;
- dissémination des variétés ;
- approche pédagogique – animations.

Les arbres fruitiers, plantés dans les années 80, ont été gérés pendant plus de 15 ans par Marie Tarbouriech, ingénieure agronome, le Conservatoire Botanique Alpin et l'Institut National de Recherches Agronomiques d'Angers. Depuis 2005, faute de financements, ces vergers ont été délaissés. Consciente de la menace pesant sur leur sauvegarde, la SAPN a entrepris en 2015 des démarches auprès de la Région PACA pour lancer leur réhabilitation.

En 2017, le travail de réhabilitation des Vergers de Charance s'est poursuivi. Une subvention régionale a permis de lancer des travaux conséquents et l'embauche de Victor, comme chargé de mission. L'expertise scientifique, basée sur l'étude pied à pied, a permis de faire un point précis sur l'état des arbres, on sait que 350 arbres sont morts et 100 variétés ont disparu. Des actions d'animation et de formation se sont déroulées tout au long de l'année : visites commentées, ateliers greffage, taille, fertilisation,...

La suite de l'action dépendra de l'implication de la ville de Gap, propriétaire des parcelles.

- Animations / Conférences

La SAPN a été présente sur différents salons et stands

- Fête des plantes de montagne, Eyglies – 4 juin.
- Salon biotonôme, Gap – 10 juin ;
- Salon Bio, Gap – 17 juin
- Fête de la Montagne, Tallard – 25 juin
- Fête des simples, Rosans – 30 septembre, 1^{er} octobre ;
- Foire Bio, Embrun – 9, 10 septembre ;

La SAPN a organisé des conférences sur des thèmes variés :

- « Gaz de schistes : mythes et réalités », Gap - 28 juin
- « Savoirs populaires et plantes sauvages comestibles », Gap – 14 juin
- « Grands prédateurs : Loup, Lynx. Quelles différences ? », Gap – 10 septembre

- « L'effondrement : point scientifique sur le réchauffement climatique en cours », Gap – 4 octobre.

Délibération : le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Conseil d'administration de la SAPN Avant élection du nouveau CA

BAUDRY Jean-Yves (2016)	Chemin de la ferme de l'Hôpital 05000 GAP
BOUTERON Catherine (2015) SORTANT : SE REPRESENTE	Arzeliers village 05300 LARAGNE
COUSSEAU Gilles (2015) SORTANT : NE SE REPRESENTE PAS	La Montagne 05000 PELLEAUTIER
CRANGA Michel (2015) SORTANT : SE REPRESENTE	17 avenue de Charance 05000 GAP
DEVAUX Jean-Pierre (2017)	Les Blaches 05000 NEFFES
GASDON Hervé (2016)	Route de Saint-André 05200 EMBRUN
GENIAUX Pierre (2015) SORTANT : NE SE REPRESENTE PAS	Route de la Bastine 05400 La Roche des Arnauds
RIVOAL Claudine (2015) SORTANT : SE REPRESENTE	La Montagne 05700 SIGOTTIER
TOUZOT MARGERIE (2016) DEMISSIONNAIRE	49 avenue Jean Jaurès 05000 GAP
TEXIER JEAN-NOËL (2016)	La Grabiloné La Montagne 05000 PELLEAUTIER
MONET MARIE-CHRISTINE (2016) DEMISSIONNAIRE	3 rue Plein Sud 05300 RIBIERS
ROMAIN DENIS (2017)	10 rue du Capitaine de Bresson, 05000 GAP

SE PRESENTENT POUR 2018 :

Lionel PAILLARDIN, Maryse LE CROM, Simon LEBRET, Alain GIRODON, Jeanine BOHN, Agnès BOCHEDE.

L'assemblée générale de la SAPN vote à l'unanimité des membres présents le nouveau conseil d'administration.

Nouveau conseil d'administration de la SAPN

BAUDRY Jean-Yves (2016)	Chemin de la ferme de l'Hôpital 05000 GAP
BOUTERON Catherine (2018)	Arzeliers village 05300 LARAGNE
CRANGA Michel (2018)	17 avenue de Charance 05000 GAP
DEVAUX Jean-Pierre (2017)	Les Blaches 05000 NEFFES
GASDON Hervé (2016)	Route de Saint-André 05200 EMBRUN
RIVOAL Claudine (2018)	La Montagne 05700 SIGOTTIER
TEXIER Jean-Noël (2016)	La Grabiloné La Montagne 05000 PELLEAUTIER
DENIS Romain (2017)	10 rue du Capitaine de Bresson, 05000 GAP
GIRODON Alain (2018)	12 allée des érables, 05000 GAP
BOHN Jeanine (2018)	1 rue Moutet, 05500 ST BONNET
LEBRET Simon (2018)	4bis Docteur Agasse, 05000 GAP
LE CROM Maryse (2018)	10 rue du Capitaine de Bresson, 05000 GAP
PAILLARDIN Lionel (2018)	Hameau de Lou Briou. 05150 MONTJAY
BOCHEDE Agnès (2018)	Route de Montorcier, 05260 ST JEAN ST NICOLAS

Délibération : le nouveau conseil d'administration est élu à l'unanimité

Le président de la SAPN



Hervé Gasdon